

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue en vidéoconférence le 5 octobre 2020 à 19 heures.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Michel Verreault
Adam Patry	Yvan Corriveau
Jean-François Delisle	Hélène Martin
Yves Bergeron	Lise Delisle

Sous la présidence du maire Marc-Alexandre Brousseau, formant quorum.

Sont également présentes la directrice générale, Marie-Eve Mercier et la greffière, Edith Girard.

1 - PROCLAMATION / OUVERTURE DE LA RÉUNION

2 - ORDRE DU JOUR

2.1- Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR	le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR	le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

2020-350TM

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

- 5.3 Nomination d'un maire suppléant;
- 14.1 Vente du lot n° 4 603 149 à M. Pierre Nadeau (57, rue Fortier).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE

3.1- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2020

2020-351TM

ATTENDU le dépôt par la greffière du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2020;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir reçu copie des documents dans les délais prévus par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR	le conseiller Yves Bergeron
APPUYÉ PAR	la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 21 septembre 2020 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - RAPPORTS DES COMMISSIONS PERMANENTES

4.1- Adoption des procès-verbaux de la commission permanente des 21 et 28 septembre 2020

ATTENDU le dépôt par la greffière des projets de procès-verbaux de la commission permanente du conseil des 21 et 28 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle

ET RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux des 21 et 28 septembre 2020 de la commission permanente du conseil de la Ville de Thetford Mines soient adoptés et dans lesquels les résolutions adoptées sont valables comme si au long récitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - CONSEIL MUNICIPAL

5.1- Appui au groupe Laurentia

ATTENDU QUE l'activité commerciale et industrielle de la Ville de Thetford Mines est très importante et constitue une part importante de notre développement;

ATTENDU QUE plusieurs entreprises importent et exportent des biens conteneurisés;

ATTENDU QUE le projet Laurentia serait l'unique terminal de conteneur en eau profonde sur le fleuve Saint-Laurent;

ATTENDU QUE ce projet offrira des avantages économiques importants pour nos entreprises en raison de sa proximité et de la réduction importante du coût de transports;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 21 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lise Delisle
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines appuie et supporte fortement la réalisation du projet Laurentia, le terminal de conteneurs en eau profonde;

QUE la Ville exprime le souhait que le gouvernement fédéral agisse activement et avec célérité afin d'autoriser la réalisation de ce projet majeur qui apportera des retombées directes pour nos entreprises notamment dans le contexte où celles-ci en ont besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2-
Appui à Oleotek
inc.

2020-354TM

ATTENDU le projet d'Oleotek inc. pour l'acquisition de l'immeuble situé au 835, rue Mooney Ouest, connu comme étant le lot n° 4 156 059 du cadastre du Québec, cet immeuble étant la propriété de la Corporation d'initiative et de développement économique de Thetford Mines (la CIDET);

ATTENDU QUE Oleotek inc. a déposé, auprès du ministère de l'Économie et de l'Innovation, une demande d'aide financière pour un projet d'investissement de 6 153 000 \$ comprenant l'acquisition de l'immeuble, la construction d'un immeuble complémentaire et l'acquisition d'équipements;

ATTENDU QU'Oleotek inc. a déposé une demande d'aide financière à la Ville;

ATTENDU QUE la *Loi sur les compétences municipales* permise à une municipalité locale d'accorder une aide financière à une entreprise, si certaines conditions sont remplies (art. 92.1, al.2 LCM);

ATTENDU l'adoption de la résolution n° 2020-58CP le 2 mars 2020;

ATTENDU QU'Oleotek inc. a fait l'acquisition de l'immeuble de la CIDET' comme prévu dans le projet soumis;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation a confirmé le versement d'une aide financière à Oleotek inc.;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR	le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR	le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE, dans le cadre de la réalisation du projet d'agrandissement de l'usine de pilotage de procédés chimiques verts, la Ville de Thetford Mines verse une aide financière annuelle de 20 000 \$ à Oleotek inc., et ce, pendant une période de cinq (5) ans;

QU'aucune aide supplémentaire ne soit accordée par la Ville à Oleotek inc. pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3-
Nomination d'un
maire suppléant

2020-355TM

IL EST PROPOSÉ PAR	la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR	le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE le conseiller Michel Verreault soit nommé au poste de maire suppléant et de substitut du maire au conseil de la MRC des Appalaches, et ce, jusqu'à la fin de son mandat actuel de membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-357TM

- a. faire autoriser la hauteur de 7,92 mètres pour le bâtiment complémentaire n° 1, lorsque prescrite à 5,5 mètres;
- b. faire autoriser la hauteur de 10,36 mètres pour le bâtiment complémentaire n° 2, lorsque prescrite à 5,5 mètres;
- c. faire autoriser que la superficie totale des bâtiments complémentaires totalise 436 mètres carrés, lorsque prescrite à 169,9 mètres carrés;
- d. faire autoriser la construction de quatre (4) bâtiments complémentaires, lorsque prescrit à un maximum de trois (3);
- e. faire autoriser la construction de trois (3) bâtiments complémentaires de même type, lorsque prescrit à un maximum de deux (2);

ATTENDU QUE cette demande respecte les conditions relatives au *Règlement sur les dérogations mineures*;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'aucune objection écrite à cette demande n'a été transmise au conseil;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE la demande de dérogation à la réglementation de zonage portant le numéro 2020-091 relativement aux lots numéros 3 854 819 et 3 854 820 du cadastre du Québec soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3-
Approbation des
plans
d'implantation et
d'intégration
architecturale

2020-358TM

ATTENDU QUE le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme a été déposé et que les plans d'implantation et d'intégration architecturale suivants ont obtenu une recommandation favorable de ce comité :

- **Plan-projet de construction neuve au 2235, chemin Cliche** (Recommandation n° 2020-085);
- **Plan-projet d'implantation d'une maison au 2067, chemin Cliche** (Recommandation n° 2020-090);
- **Plan-projet d'affichage en vitrine au 124, rue Notre-Dame Ouest** (Recommandation n° 2020-094);
- **Plan-projet de rénovation au 1591, chemin Cliche** (Recommandation n° 2020-095);
- **Plan-projet d'agrandissement au 1900, rue Setlakwe** (Recommandation n° 2020-097);
- **Plan-projet d'agrandissement au 46, chemin Auclair** (Recommandation n° 2020-099);

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 28 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) soient acceptés conformément aux recommandations présentées dans le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme et de développement du territoire daté du 22 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4-
Plan-projet
d'installation
d'un dôme au
1224, rue du
Parc

2020-359TM

ATTENDU QUE le plan-projet d'installation d'un dôme pour la propriété située au 1224, rue du Parc a été déposé au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE la demande respecte les objectifs et critères du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme et l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 28 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE le plan-projet n° 2020-093 soit accepté, à la condition que l'écran qui se trouve entre le dôme et la rue soit prolongé sur toute la longueur de la façade avant, advenant le prolongement physique de la rue Morissette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5-
Plan-projet
d'abattage d'un
arbre au 612, rue
Beaumanoir

2020-360TM

ATTENDU QUE le plan-projet d'abattage d'arbre pour la propriété située au 612, rue Beaumanoir a été déposé au service d'urbanisme (demande n° 2020-098);

ATTENDU QUE la demande respecte les objectifs et critères du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

ATTENDU l'apparence de l'arbre;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme et l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 28 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE le plan-projet n° 2020-098 soit accepté, à la condition qu'un nouvel arbre soit planté en cour arrière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 -

SOUMISSIONS / PROPOSITIONS

8.1-
Location d'une
niveleuse

2020-361TM

ATTENDU le besoin d'un équipement de grattage pour les opérations de déneigement de l'hiver prochain;

ATTENDU les prix élevés obtenus lors des différents appels d'offres pour l'acquisition de ceux-ci;

ATTENDU la proposition reçue du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) pour la location d'une niveleuse;

ATTENDU la recommandation de la commission du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 21 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE, pour faire suite à la proposition reçue, la Ville de Thetford Mines loue une niveleuse auprès du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) pendant la période du 15 novembre au 15 avril des saisons hivernales 2020-2021 et 2021-2022, en contrepartie d'un loyer mensuel de 6 028,86 \$, payable à même les fonds généraux de la Ville pour ces trois années;

QUE le chef de la Division mécanique soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour compléter cette transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2-
Fourniture et
remplacement
d'un pare-feu
Fortigate

2020-362TM

ATTENDU la tenue d'un appel d'offres sur invitations privées pour la fourniture et le remplacement d'un pare-feu Fortigate;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'ouverture des soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Option 1 12 mois	Option 2 36 mois	Option 3 60 mois	Taux horaire pour formation
Precicom Technologies	26 550 \$	46 250 \$	64 870 \$	120 \$ / heure
Cyber 3D	53 350 \$	97 598 \$	141 846 \$	90 \$ / heure

ATTENDU la recommandation de la Division des approvisionnements et services;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 21 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Martin
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

12.3-
Embauche en
permanence au
poste de
capitaine au
Service de la
sécurité incendie

2020-366TM

ATTENDU la fin de la période d'essai de monsieur Éric Turgeon au poste de capitaine au Service de sécurité incendie;

ATTENDU l'évaluation effectuée par le chef de Division aux opérations du Service de sécurité incendie;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 21 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Éric Turgeon soit engagé en permanence au poste de capitaine au Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 14 octobre 2020;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Turgeon soient ceux décrits au Recueil des conditions des cadres du Service de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.4-
Embauche au
poste d'aide-
préposé à
l'aqueduc et
égout au Service
des travaux
publics, du génie
et de
l'environnement

2020-367TM

ATTENDU la nécessité pour la Ville de combler le poste d'aide-préposé à l'aqueduc et égout au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU les résultats de la procédure d'affichage à l'interne conformément à la convention collective des employés municipaux;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 21 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron
APPUYÉ PAR la conseillère Lise Delisle

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Alan Ouellet Migneault soit désigné à titre d'aide-préposé à l'aqueduc et égout (classe 11) à la Division voirie et aqueduc au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement, et ce, à compter du 24 septembre 2020;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Ouellet Migneault soient ceux décrits à la convention collective intervenue entre la Ville de Thetford Mines et le Syndicat des employés municipaux de la Ville de Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.5-
Embauche au
poste d'aide-
inspecteur au
Service
d'urbanisme

ATTENDU les besoins de doter le poste d'aide-inspecteur, à temps partiel, au Service d'urbanisme;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 28 septembre 2020;

2020-368TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE madame Isabelle Bolduc soit désignée à titre d'aide-inspecteur à l'essai (à temps partiel) au Service d'urbanisme, et ce, à compter du 5 octobre 2020;

QUE le salaire et les conditions de travail de madame Bolduc soient ceux décrits à la convention collective intervenue entre la Ville de Thetford Mines et le Syndicat des employés de bureau de la Ville de Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.6-
Autorisation de
signature -
Entente avec le
syndicat des
employés
municipaux

ATTENDU la nomination de monsieur Marc-André Delisle au poste de contremaître au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU QU'il s'agit d'un poste-cadre à la Ville de Thetford Mines;

ATTENDU QUE monsieur Delisle était jusqu'alors un employé membre de l'unité d'accréditation des employés municipaux;

2020-369TM

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 21 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Martin
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE l'entente conclue avec le Syndicat des employés municipaux concernant la période d'essai de monsieur Marc-André Delisle à titre d'employé-cadre soit approuvée;

QUE la directrice du Service des ressources humaines et le directeur du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement soient autorisés à signer l'entente, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.7-
Programme
d'accès à l'égalité
en emploi

ATTENDU le dépôt du rapport du programme d'accès à l'égalité en emploi;

ATTENDU les objectifs et mesures qui seront poursuivis pour favoriser l'accès à l'égalité en emploi;

2020-370TM

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lise Delisle
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE le maire confirme l'engagement de la Ville de Thetford Mines à atteindre les objectifs poursuivis indiqués dans le rapport du programme d'accès à l'égalité en emploi et assure la réalisation des autres éléments du programme d'accès à l'égalité en emploi;

QUE la directrice du Service des ressources humaines s'engage à mettre en oeuvre le programme d'accès à l'égalité en emploi et à prendre les mesures raisonnables pour atteindre les objectifs poursuivis selon les échéanciers prévus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - RESSOURCES FINANCIÈRES

14 - GREFFE

14.1-
Vente du lot n° 4
603 149 à M.
Pierre Nadeau
(57, rue Fortier)

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines est propriétaire du lot n° 4 603 149 du cadastre du Québec, situé au 57, rue Fortier;

ATTENDU l'offre d'achat présentée par M. Pierre Nadeau le 18 août 2020;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources financières;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date des 17 août et 5 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR	la conseillère Lise Delisle
APPUYÉ PAR	le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines cède à M. Pierre Nadeau le lot n° 4 603 149 du cadastre du Québec, d'une superficie de 6 880 mètres carrés pour une somme de 30 000 \$, taxes en sus, le tout conformément aux termes du projet de contrat transmis le 11 septembre 2020 par M^e Lucie Rouleau, notaire;

QUE les honoraires de la notaire et les frais de la vente soient payés par l'acquéreur;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer l'acte de vente, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15 - SÛRETÉ MUNICIPALE

2020-373TM

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente le 5 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE l'entente de collaboration avec le ministère des Transports du Québec concernant les travaux de réaménagement de carrefour de la route 112 et de la rue Caouette Ouest soit approuvée;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18 -

URBANISME

19 -

LOISIRS ET CULTURE

19.1-
Demande d'aide
financière -
Projet « l'heure
du conte » pour
les garderies

ATTENDU le projet visant à présenter l'activité « L'heure du conte » dans les CPE et les garderies situés sur le territoire de notre ville;

ATTENDU QUE cette activité permettra d'initier les enfants à la littérature jeunesse et à sa diversité, de leur permettre de développer leur créativité et leur compréhension de lecture;

2020-374TM

ATTENDU QU'en plus de la lecture du conte, les enfants seront invités à faire un bricolage, à créer une histoire à l'aide d'images, à utiliser les instruments de musique ou à réciter des comptines;

ATTENDU l'appel de projet en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif du ministère de la Culture et des Communications,

ATTENDU la volonté du Service des loisirs et de la culture d'assurer la mise en œuvre du programme « L'heure du conte »;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 21 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR la conseillère Lise Delisle

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines présente une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif;

QUE la Ville s'engage à investir sa part des coûts admissibles du projet, qui sont évalués à 1 250 \$;

QUE la responsable de la bibliothèque soit autorisée à signer tous les documents nécessaires pour compléter la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20 - LÉGISLATION

20.1-
Adoption du
premier projet de
règlement n°
2020-169-Z

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Martin
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

2020-375TM

QUE le premier projet de **Règlement amendant le Règlement de zonage n° 148 dans le but de permettre les classes d'usage Industrie manufacturière légère, Commerce de gros et entreposage et Construction et travaux publics dans la zone 3208C** soit adopté et que le numéro 2020-169-Z lui soit attribué;

QU'en raison des règles en vigueur à cause de la COVID-19, la consultation des personnes intéressées se fasse par écrit transmis par courriel ou par la poste pendant la période du 8 au 22 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.2-
Adoption du
premier projet de
règlement n°
2020-171-Z

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Delisle
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

2020-376TM

QUE le premier projet de **Règlement amendant le Règlement de zonage n° 148 dans le but d'agrandir la zone 2541C à même la zone 2543C** soit adopté et que le numéro 2020-171-Z lui soit attribué;

QU'en raison des règles en vigueur à cause de la COVID-19, la consultation des personnes intéressées se fasse par écrit transmis par courriel ou par la poste, pendant la période du 8 au 22 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.3-
Avis de motion
(projets n° 2020-
170-Z et 2020-
21-PC)

La conseillère Lise Delisle donne avis qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté, pour étude et adoption, le projet de **Règlement amendant le Règlement de zonage n° 148 et le Règlement n° 151 sur les permis et certificats dans le but de suspendre l'émission de permis de vente débarras pour protéger la santé des citoyens**, le tout, conformément aux dispositions du projet de règlement n° 2020-170-Z et 2020-21-PC.

21 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21.1- Période de questions
Les citoyens ont été invités, par les différentes publications faites par la Ville, à transmettre leurs questions à poser au conseil municipal par téléphone ou par écrit.

22 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Et cette réunion se termine à 19h41.

La greffière, Edith Girard

Le maire, Marc-Alexandre
Brousseau

EG/mcj